

DISPOSITIF ULIS COLLEGE



➤ Définition et explication

ULIS = Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Scolarisation adaptée en milieu ordinaire (cours en inclusion, et cours au sein du dispositif).

Apporter des aides précises, des aménagements, des adaptations pédagogiques et des mesures de compensation par les équipes éducatives.

Un enseignement adapté dans le cadre de regroupements en fonction des besoins repérés pour chaque élève du dispositif.

En cohérence avec l'ULIS de l'école situé sur le même site, le collège a ouvert à la rentrée 2020 un dispositif qui permettra d'offrir aux élèves du secteur géographique avec notification MDPH-ULIS de poursuivre leur scolarité en collège dans un établissement catholique.

« Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends. »

Nelson Mandela.

➤ Publics concernés :

- Elèves de collège (ou CM2) avec notification MDPH (ou demande en cours)

➤ Objectifs du dispositif :

- Permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune
- Développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie scolaire et l'amélioration des capacités de communication
- Concrétiser à terme un projet de formation ou d'insertion professionnelle concerté
- Apporter des aides précises, massées et bornées dans le temps, en fonction des besoins repérés.